

Communiqué de presse

RENTRÉE SCOLAIRE 2024 : DES MOYENS RENFORCÉS POUR METTRE EN ŒUVRE LE CHOC DES SAVOIRS

Jeudi 21 décembre 2023

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a présenté aux membres du comité social d'administration ministériel de l'éducation nationale (CSAMEN), réunis ce jeudi 21 décembre, l'ensemble des mesures nouvelles prévues pour la rentrée scolaire 2024 et leur répartition par académie. Le budget 2024 de l'éducation nationale et de la jeunesse, 1^{er} budget de la nation, est de 63,8 milliards d'euros, en hausse de 4,1 milliards d'euros par rapport au budget inscrit en LFI 2023 (+6,8 %).

L'année scolaire 2024-2025 sera marquée par une nouvelle diminution forte du nombre d'élèves de l'ordre de - 83 000, poursuivant une tendance démographique observée depuis plusieurs années. On constate ainsi une baisse de plus de 77 000 élèves dans le premier degré public à la rentrée 2023. Cette baisse démographique est moins significative dans le second degré public mais s'élève à 2 700 élèves en moins à la rentrée 2023.

DANS LE PREMIER DEGRÉ, LE NOMBRE D'ÉLÈVES PAR CLASSE ATTEINDRA LE NIVEAU PLUS BAS DEPUIS QUE CET INDICATEUR EST MESURÉ

Compte tenu de la baisse très importante du nombre d'élèves prévue à la rentrée scolaire 2024 du fait de la démographie, la baisse de 650 moyens d'enseignement dans le premier degré public permettra de poursuivre l'amélioration des taux d'encadrement et d'atteindre un niveau inédit avec 6,03 professeurs pour 100 élèves à la rentrée scolaire 2024, contre 6,00 à la rentrée 2023 et 5,46 à la rentrée 2017.

Exprimé en nombre d'élèves par classe, l'enseignement primaire accueillait 23,2 élèves par classe en moyenne en 2017, contre 21,5 en 2023 ; et ce chiffre devrait encore diminuer à la rentrée 2024 pour atteindre son plus bas niveau historique depuis que cet indicateur est mesuré.

Cette évolution historique permettra de répondre aux priorités du ministre pour l'école primaire :

- achèvement du dédoublement des grandes sections de maternelle en éducation prioritaire à la rentrée 2024 ;
- progression de la scolarisation en très petite section des enfants de 2 ans dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ;
- accompagnement de l'école inclusive avec la création de nouvelles unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), d'unités d'enseignement autisme et des pôles d'appui à la scolarité ;
- pérennisation des contrats locaux d'accompagnement et poursuite du déploiement des territoires éducatifs ruraux.

En outre, le PLF 2024 permettra de financer l'achat de manuels certifiés en lecture et mathématiques en classes de CP et CE1 à hauteur de 30 M€, alors que près de 60 % des élèves de CP ne disposent pas aujourd'hui d'un manuel de référence.

DANS LE SECOND DEGRÉ, PRIORITÉ EST DONNÉE AU « CHOC DES SAVOIRS » POUR ÉLEVER LE NIVEAU DES ÉLÈVES ET À L'ÉCOLE INCLUSIVE

Alors que les collèges et lycées (post-bac compris) ont accueilli 2 700 élèves de moins à la rentrée 2023 qu'à la rentrée 2022, le second degré public devrait connaître une nouvelle baisse de 7 800 élèves à la rentrée 2024.

Malgré cette baisse du nombre d'élèves, le schéma de rentrée 2024 prévoit des créations d'emplois dans le second degré, pour la première fois depuis 2017, à hauteur de +574 moyens d'enseignement.

Ces moyens supplémentaires permettent la mise en œuvre du « choc des savoirs » annoncé par le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Gabriel Attal, le 5 décembre dernier afin d'élever le niveau des élèves. Le dispositif qui sera mis en œuvre à la rentrée 2024 prévoit les mesures suivantes :

- la mise en place de groupes de niveaux pour l'enseignement des mathématiques et du français pour les élèves de 6^e et de 5^e afin de mieux gérer l'hétérogénéité des élèves au collège et faire progresser tous les élèves - avec des groupes limités à 15 élèves pour les plus en difficulté ;
- le renforcement des enseignements généraux de mathématiques, de français et d'histoire-géographie au lycée professionnel ;
- la création de classes « prépa-lycée ».

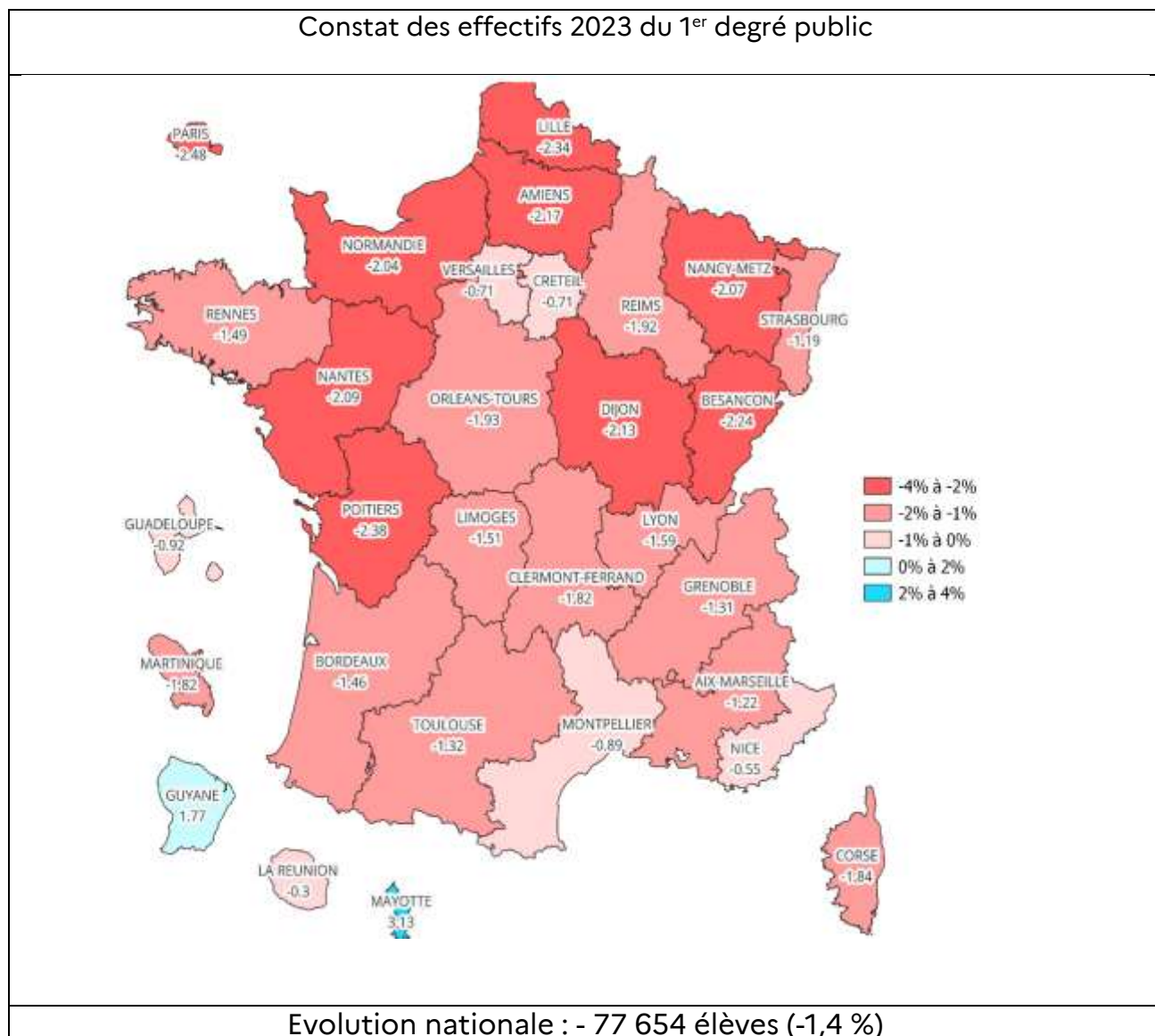
Les créations d'emplois permettent également de financer les priorités suivantes :

- prise en compte de la couverture de la démographie pour les académies qui vont connaître une évolution positive ;
- poursuite de l'effort de création d'ULIS et de places pour accueillir les élèves souffrant de troubles du spectre autistique et de troubles du neuro-développement ;
- création de pôles d'appui à la scolarité pour mieux accompagner les enfants à besoins particuliers et leur famille.

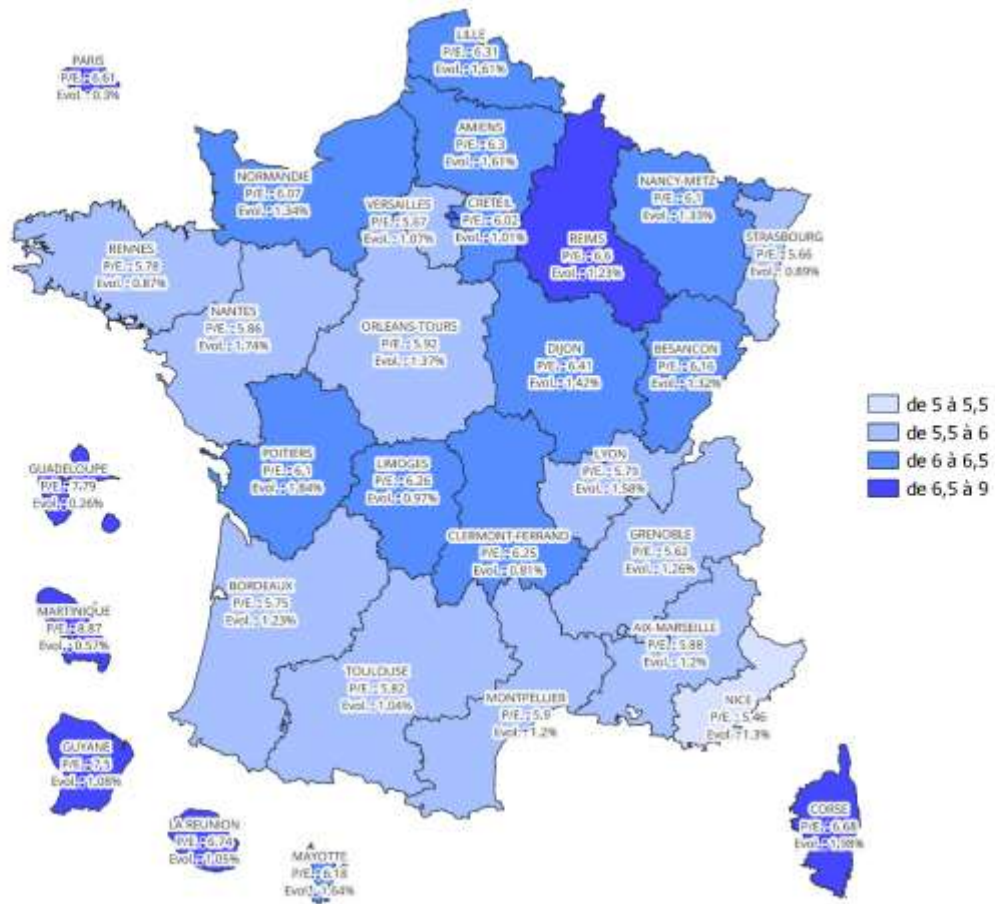
L'effort réalisé en termes de moyens d'enseignement, malgré la baisse démographique, permet ainsi d'impulser une politique ambitieuse au service de l'élévation du niveau de tous élèves.

Annexe : Cartes présentées au CSA MENJ

Constat des effectifs 2023 du 1^{er} degré public

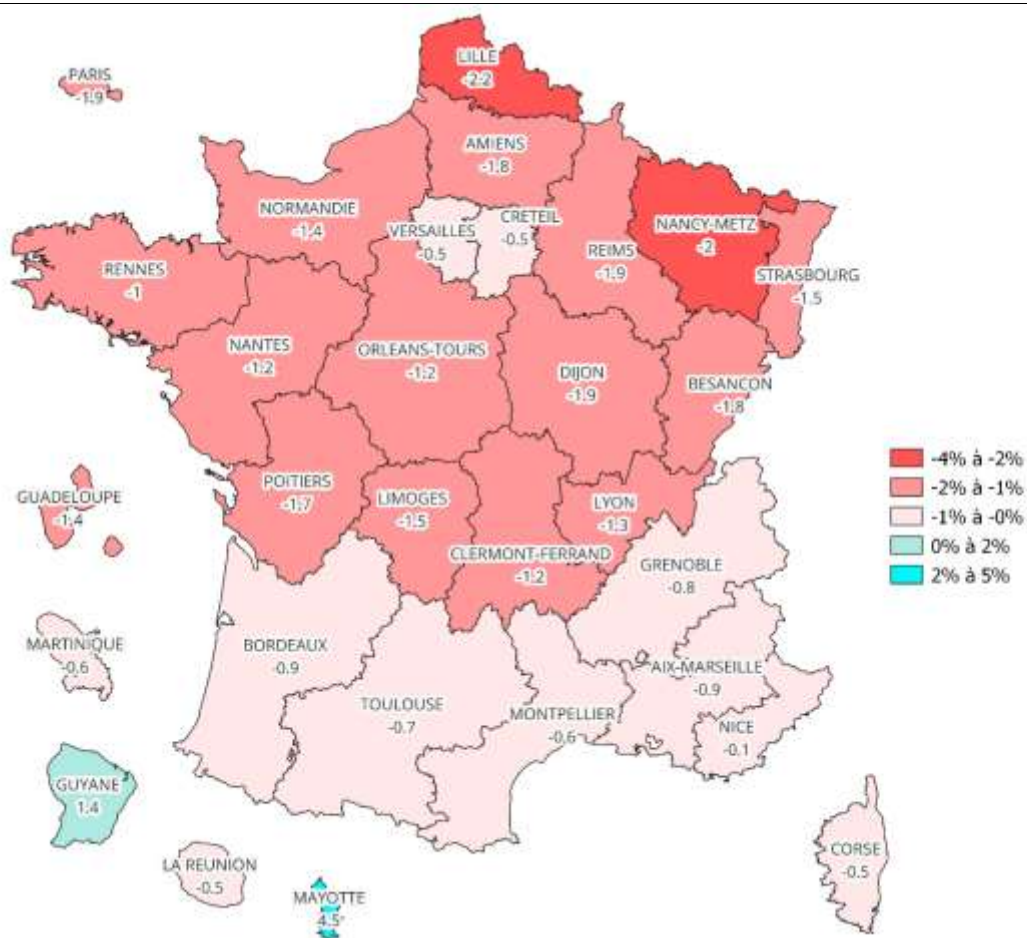


P/E 2023 (1^{er} degré public)



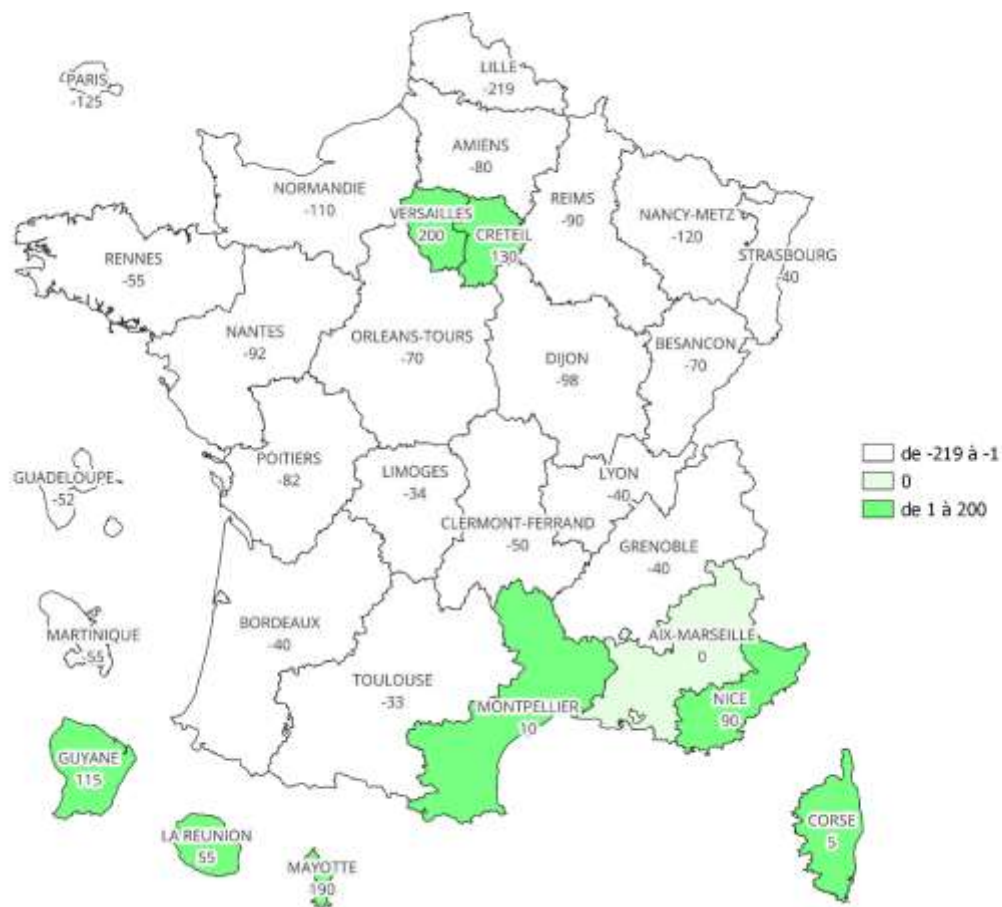
Nombre de professeurs pour 100 élèves (P/E)
à la rentrée scolaire 2023 : 6,00

Prévision des effectifs 2024 du 1^{er} degré public



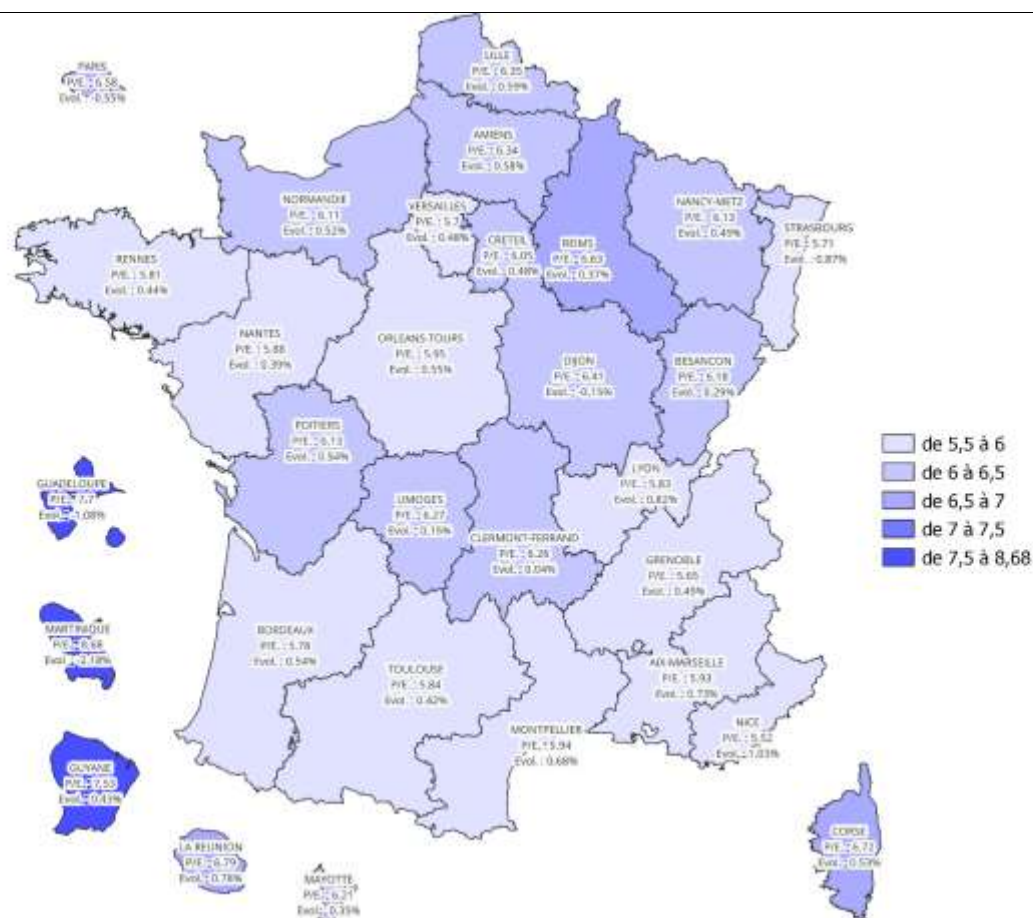
Evolution nationale attendue : - 55 489 élèves (-1,01%)

Mesures de rentrée 2024 intégrant le schéma d'emplois complémentaire - P140 (1^{er} degré public) en moyens d'enseignement



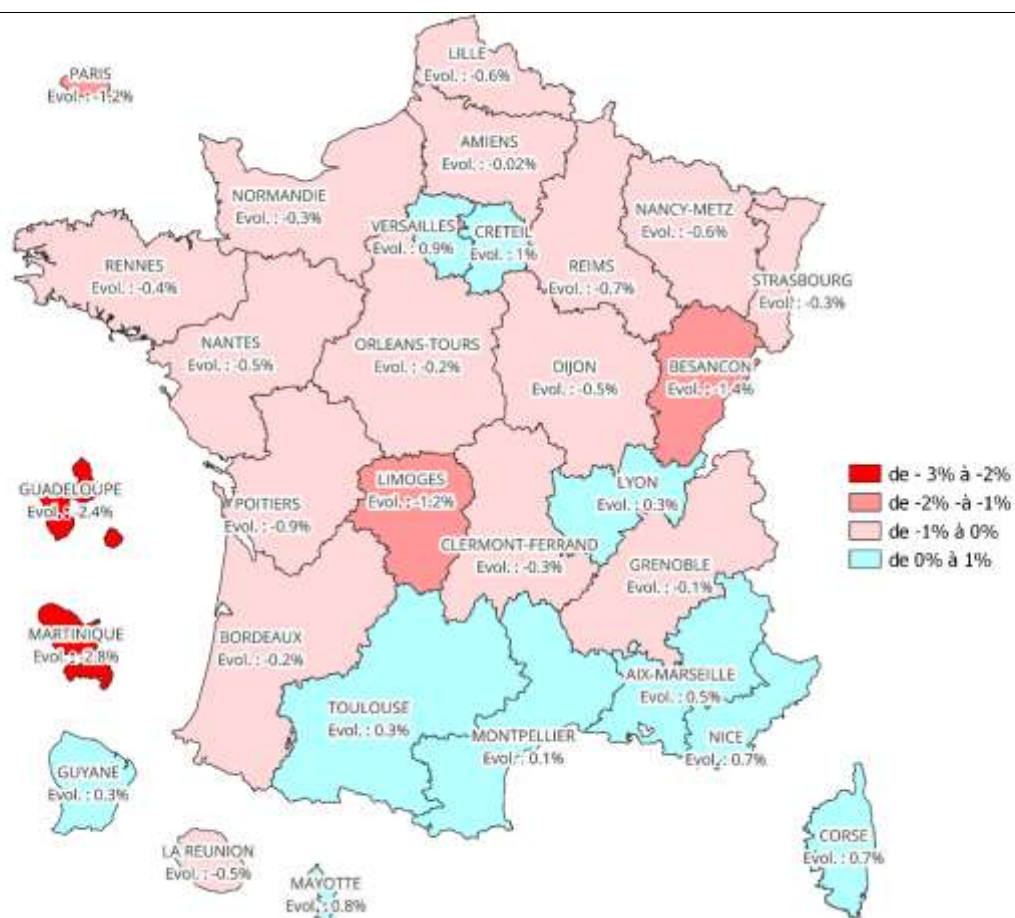
Au national : - 650 en moyens d'enseignement (dont 150 en réserve)

Prévision P/E 2024 (1^{er} degré public)



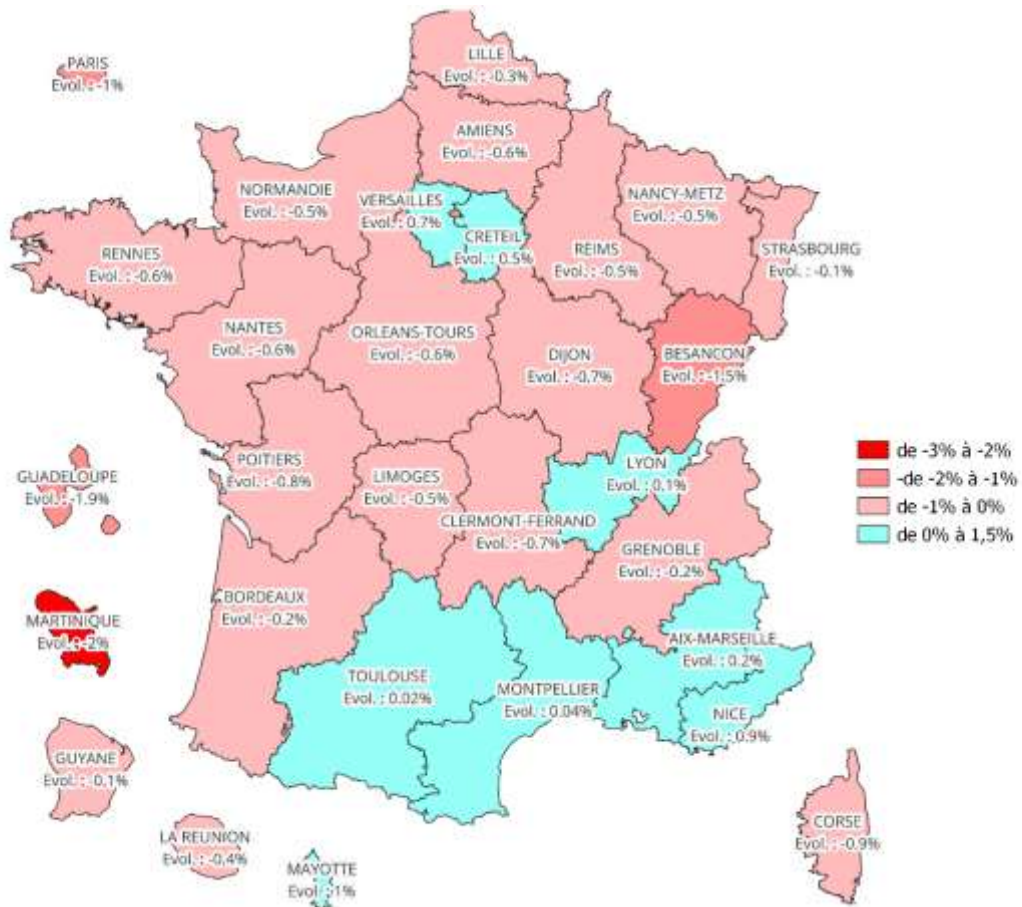
Nombre de professeurs pour 100 élèves (P/E) prévu
à la rentrée scolaire 2024 : 6,03

Constat des effectifs 2023 du 2nd degré public



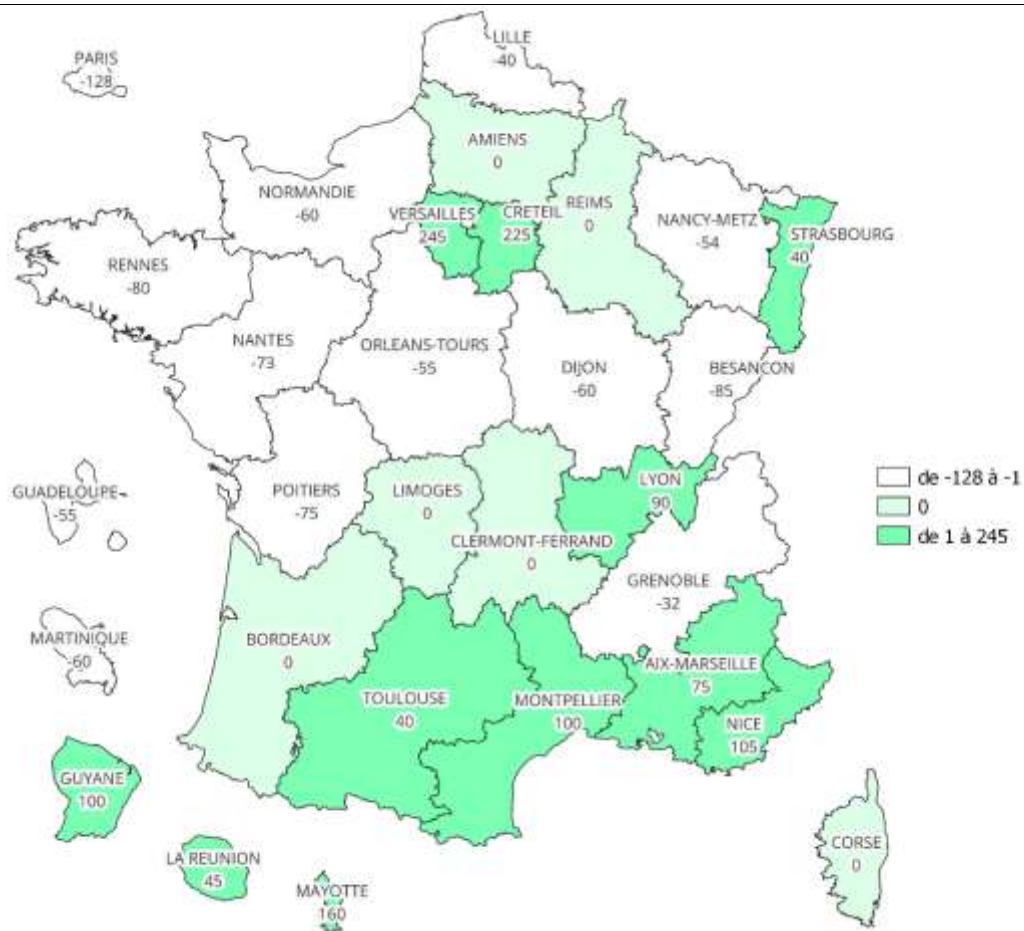
Evolution nationale : - 2 713 élèves (-0,1%)

Prévisions des effectifs 2024 du 2nd degré public



Evolution nationale attendue : - 7 831 élèves

Mesures de rentrée 2024 intégrant le schéma d'emplois complémentaire- P141 (2nd degré public) en moyens d'enseignement



Au national : + 574 en moyens d'enseignement (206 en réserve)

Contact presse

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Tél : 01 55 55 30 10

Mél : spresse@education.gouv.fr

www.education.gouv.fr/espace-presse

https://twitter.com/Education_Gouv

